

# RECYCLAGE EQUIPIER DE 2<sup>ND</sup> INTERVENTION AVEC ARI en CAPSI

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

CENTRE D'APPRENTISSAGE ET DE PERFECTIONNEMENT À LA SÉCURITÉ INCENDIE

eu<sup>ro</sup>feu

A002659

Programme de formation conforme à l'article D6353-1 du Code du travail



## PUBLIC VISÉ

- Personnel des établissements industriels, tertiaires, E.R.P. et E.R.T. désigné dans les effectifs ESI de l'établissement, pouvant être amené à intervenir face à un départ de feu en phase de développement, en étant équipé d'un appareil de protection respiratoire isolant.

## PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- L'apprenant devra présenter au départ de la formation, son certificat d'aptitude médicale au port de l'ARI,
- Avoir participé à un module de formation ESI « Initiale »,
- Pour les personnes en situation de handicap un entretien préalable sera effectué avec le référent handicap.

## TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION

- **Prévention et lutte contre l'incendie** : Articles R4227-28 à R4227-41 du code du travail, Règlementation E.R.P.
- **Maîtrise du risque incendie** : Règles A.P.S.A.D (R4, R5, **R6**), et Code de la construction et de l'habitation.



### DURÉE DE L'ACTION

- 3h30
- 2 sessions sur une journée
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 50% du temps de formation



### PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- A définir par l'employeur
- Annuelle selon la R6 des règles APSAD



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 12 apprenants maximum

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :
  - > Connaître l'organisation et les missions des ESI
  - > Connaître les principes fondamentaux de l'incendie
  - > Connaître les consignes de sécurité incendie de son établissement
  - > Connaître les équipements de protection respiratoire
  - > Intervenir en sécurité dans une atmosphère viciée, en étant équipé d'un ARI

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formateurs incendie, titulaire d'un certificat de compétences délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.

## MOYENS TECHNIQUES

- L'ensemble de la formation sera réalisé dans notre CAPSI (théorie et pratique)
- Mettre à disposition un branchement électrique 230v/16a à proximité du camion.
- Les A.R.I à circuit ouvert utilisés pendant la formation seront ceux du C.A.P.S.I.

## MOYENS D'ENCADREMENT

- Équipe pluridisciplinaire de formateurs,
- Responsable pédagogique,
- Service administratif,
- Service qualité,
- Service relations clients.



Formacode® : 42872 – Sécurité incendie – PRO-006.08-03

NSF : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, bienveillance (y compris hygiène et sécurité).

EUROFEU

12 rue Albert Rémy  
28250 Senonches - FRANCE  
[www.eurofeu.fr](http://www.eurofeu.fr)



## MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen d'un questionnaire et de mise en situation impliquant la mise en œuvre des moyens d'extinction et le port d'un appareil de protection respiratoire.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

### • Enseignements théoriques (savoirs) :

- > La théorie du feu :
  - > La combustion,
  - > Le triangle du feu,
  - > Les classes de feu,
- > Le danger des fumées,
- > Les facteurs de propagation,
- > Les opérations à réaliser lors d'un départ de feu dans l'établissement :
  - > Les équipements de protection individuelle des ESI,
  - > Les moyens de première intervention :
    - > Les différents extincteurs (portatifs, sur roues, spécifiques),
    - > Le Robinet d'Incendie Armé (RIA) et le Poste Incendie Additivé (PIA),
    - > Les autres moyens d'extinction (La couverture anti-feu, la caisse à sable, extinctions automatiques),
  - > Les moyens de seconde intervention :
    - > Les hydrants et points d'aspiration,
    - > Les tuyaux, pièces de jonction, les lances,
- > Présentation de l'appareil de protection respiratoire isolant (circuit ouvert),
- > Les règles avant l'engagement :
  - > Calcul d'autonomie,
  - > Contrôles croisés,
  - > Rôle et missions du contrôleur.



### • Enseignements pratiques (savoir-faire) :

- > Démonstration du danger des fumées et gaz chauds (machine à fumées froides et bouteille de gaz enflammée),
- > Mettre en œuvre un extincteur en respectant les principes de sécurité,
- > Utilisation d'un extincteur CO2 sur un feu réel (armoire électrique), individuellement et/ou en binôme,
- > Utilisation d'un extincteur à Eau Pulvérisée sur un feu réel (bureau ou lit), individuellement et/ou en binôme,
- > Recherche de victime dans les fumées, en binôme **sous ARI**,
- > Utilisation d'un extincteur CO2 sur un feu réel (bac à carburant), en binôme **sous ARI**,
- > Utilisation du RIA et/ou des moyens hydrauliques du site sur un feu réel (bac à carburant), en binôme **sous ARI**.

- Evaluation des apprenants et Bilan de la formation.

## TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

- Sur devis, nous consulter.